

de ces navires de guerre, le peuple canadien pourra se rendre compte des dépenses extraordinaires qu'entraînerait la mise à exécution du programme du parti libéral et de l'énorme augmentation de taxes qui lui retomberait sur les épaules. Je crois même, quant à moi, que le peuple canadien préférerait payer une somme annuelle à l'Angleterre pour que celle-ci se chargeât de la défense de l'empire, plutôt que d'entreprendre la construction et de pourvoir à l'entretien d'une marine canadienne à cette période de croissance de la nation.

M. BELAND: C'est votre politique.

M. FRIPP: C'est là mon opinion personnelle. Je ne pense pas qu'en ce moment le Canada est assez développé ou assez riche pour assurer des dépenses presque incalculables nécessaires pour construire une marine canadienne.

On nous a beaucoup parlé dans cette Chambre du fait d'envoyer cet argent en Angleterre et de l'enlever ainsi à la classe ouvrière de ce pays-ci. Eh bien! monsieur le président, il ne sied guère au parti libéral de parler ainsi. A quel moment de l'histoire de ce pays le parti libéral s'est-il montré favorable aux intérêts de la classe ouvrière? Mais, monsieur, si, il y a un an et demi, nous avions adopté sa fameuse politique de réciprocité, cela eût enlevé le pain et le beurre de la bouche de nos ouvriers canadiens. Leur but semblait être de dépouiller les travailleurs industriels canadiens pour enrichir les citoyens des Etats-Unis. La classe ouvrière du Canada comprend bien que les conservateurs ont été ses amis dans le passé et elle ne se laissera point trompée par des arguments spécieux. Et même si ces navires étaient construits au Canada, ne serions-nous pas obligés de faire venir d'Angleterre des ouvriers capables d'exécuter ces travaux? Assurément, tout le monde ici sait cela. Ce qu'il faut aux travailleurs de ce pays, ce sont des industries permanentes capables de soutenir la concurrence du monde entier au bénéfice de nos propres citoyens. Je suis convaincu que si nous suivons le programme du Gouvernement, de commencer modestement la construction de vaisseaux avec l'aide de l'amirauté anglaise, et d'augmenter cette industrie au Canada à mesure que le temps et les circonstances le permettront, notre classe ouvrière nous approuvera, et finalement on retirera les plus grands avantages.

En parcourant les chiffres du dernier recensement, il m'est venu une idée que je veux communiquer à la Chambre pour ce qu'elle vaut, et comme une raison qui me fait désirer que cette mesure soit adoptée à l'unanimité. J'ai remarqué qu'un grand nombre d'étrangers sont arrivés récemment au Canada et que, actuellement, on parle dans le Dominion jusqu'à cent

vingt langues et dialectes différents. Or, monsieur, au moment où tous ces étrangers arrivent dans ce jeune pays, il est de sage politique, selon moi, de les convaincre que le Canada est une partie de l'empire britannique, et, de leur faire comprendre dès le premier jour, que le Canada est prêt à faire sa part pour défendre et maintenir l'empire britannique. Je suis d'avis qu'en donnant cette aide efficace et immédiate nous prenons le meilleur moyen de montrer à ces nouveaux venus que nous entendons que le Canada supporte l'empire; et quand nous supportons les forces navales de l'empire nous faisons notre part, comme les autres parties de l'empire font la leur.

M. GUTHRIE: Monsieur le président, mon honorable ami qui représente la ville d'Ottawa (M. Fripp) ne fait pas souvent à la Chambre la faveur de lui communiquer ses vues sur les différentes mesures qui viennent devant nous. Dans le cours des deux sessions où il occupa un siège en cette Chambre, il s'est fait remarquer par son absence, peut-être plus que tout autre honorable député, à moins que ce ne soit l'honorable député de Toronto-ouest (sir Edmund Osler). Mon honorable ami d'Ottawa semble être une contre-partie de l'honorable député de Toronto-ouest, car, les deux seuls fois où mon honorable ami d'Ottawa a jugé à propos de prendre la parole dans cette Chambre, il s'est fait remarquer en critiquant la longueur des discours et la lenteur des opérations. Cette fois, il était porté à féliciter la Chambre sur la valeur des discours depuis l'application des nouveaux règlements. Peut-être a-t-il entendu ces discours par le téléphone ou du haut de la galerie, il ne les a certainement point entendus de sa place dans cette Chambre. A mon avis, il a fait une déclaration extraordinaire. Il a dit que lorsque ce bill fut présenté il s'attendait à ce qu'il fût adopté à l'unanimité par cette Chambre. Il est bien difficile de comprendre d'où au monde il a pu tirer une telle idée et comment il a pu concevoir un tel espoir, si l'on considère ce que ses propres amis politiques de concert avec les députés libéraux ont adopté par leur vote en 1909. Il n'a pas avancé avec le temps. Il faut qu'il ait ignoré la résolution de 1909, qui contient une ligne de conduite si éloignée de celle-ci. Il ignorait évidemment ce que son chef a dit et fait en 1909, autrement il ne se fût point risqué à faire ce soir une telle déclaration. Dans les quelques minutes à ma disposition, que l'on me permette de parcourir rapidement quelques-uns des principaux reproches que l'on pourrait justement faire à cette proposition, objet de la présente discussion. Je sais que tout ce que je pourrai dire n'aura aucun effet sur le Gouvernement, mais je m'en déchar-